Revue Congolaise des Sciences Humaines et Sociales
Site web : http://recosh.cresh-rdc.org

ISSN :2957-6385 (print), ISSN : 2957-6393 (online)
https:/www. doi.org/10.59189/crsh20260511

L'accord e Washington entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda

Analyse critique des dynamiques de médiation dans la région des Grands Lacs

The Washington Agreement between the Democratic Republic of the Congo and Rwanda. *A Critical Analysis of Mediation Dynamics in the Great Lakes Region*

MBUYI KABEYA Dorcas[1] et AWAZI MAMBO Christoball[2]

1 Doctorante en Relations Internationales à l'Université l'université de Kinshasa Catholique du Congo.Email : dorcaskabeya39@gmail.com. +243 813262850/85240402

2 Doctorante en Relations Internationales à l'Université l'université de Kinshasa Catholique du Congo. christoball.awazi@unikin.ac.com, +243 995447509/854200156

Résumé. *Cet article propose une analyse critique de l'Accord de Washington signé en 2025 entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, dans le contexte de la médiation internationale dans la région des Grands Lacs. Bien que présenté comme une tentative majeure de pacification, l'accord révèle des paradoxes structurels liés aux intérêts géopolitiques divergents des acteurs impliqués, notamment les États-Unis, le Rwanda et la RDC. L'étude comparative confronte les clauses de l'accord aux dynamiques de terrain réelles, mettant en évidence la persistance des hostilités, l'absence du M23 aux négociations et la prédominance des enjeux économiques (minéraux critiques) sur les impératifs humanitaires. L'analyse révèle que les États-Unis sont les principaux bénéficiaires de cet accord, tandis que la RDC, bien qu'étant la partie la plus affectée par le conflit, demeure le pays le moins bénéficiaire à court terme. Sans une approche holistique s'attaquant aux causes profondes du conflit et sans une véritable appropriation locale, l'Accord de Washington risque de reproduire le cycle des paix fragiles qui a caractérisé la région depuis des décennies.*

Mots-clés : Accord de Washington, RDC, Rwanda, médiation internationale, minéraux critiques, M23, conflits asymétriques, paix fragile, géopolitique, Grands Lacs africains.

Abstract. T*his article provides a critical analysis of the Washington Agreement signed in 2025 between the Democratic Republic of the Congo and Rwanda, within the context of international mediation in the Great Lakes region. Although presented as a major peacebuilding attempt, the agreement reveals structural paradoxes related to the divergent geopolitical interests of the actors involved, namely the United States, Rwanda, and the DRC. The comparative study confronts the agreement's clauses with actual ground dynamics, highlighting the persistence of hostilities, the absence of M23 from negotiations, and the predominance of economic stakes (critical minerals) over humanitarian imperatives. The analysis reveals that the United States are the primary beneficiaries of this agreement, while the DRC, although being the party most affected by the conflict, remains the least beneficiary in the short term. Without a holistic approach addressing the root causes of the conflict and without genuine local ownership, the Washington Agreement risks reproducing the cycle of fragile peace that has characterized the region for decades.*

Keywords: Washington Agreement, DRC, Rwanda, international mediation, critical minerals, M23, asymmetric conflicts, fragile peace, geopolitics, African Great Lakes.

OPEN ACCESS

Received: 17 november 2025
Accepted: 09 september 2026
Available online: 15 september 2026

1. Introduction

Le conflit à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC) représente une crise structurelle et récurrente au cœur de la région des Grands Lacs, caractérisée par une violence persistante et une méfiance historique entre Kinshasa et Kigali. Cette instabilité est intrinsèquement liée à la présence de groupes armés non étatiques, notamment le Mouvement du 23 Mars (M23), que l'Organisation des Nations Unies (ONU) et la RDC accusent le Rwanda de soutenir militairement, ainsi que les Forces Démocratiques de Libération du Rwanda (FDLR), dont l'activité sert de justification sécuritaire aux interventions rwandaises. L'exploitation illégale des ressources naturelles alimente ces dynamiques, créant un cycle où le conflit est à la fois une cause et une conséquence de l'insécurité économique et politique (Mvemba, 2025 ; Billon, 2014).

L'histoire de la région des Grands Lacs est jalonnée de conflits interconnectés qui ont laissé des cicatrices profondes dans le tissu social, politique et économique de l'Afrique centrale. Depuis le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, la RDC a servi de base arrière à divers groupes armés, entraînant des décennies d'instabilité. Les deux guerres du Congo (1996-1997 et 1998-2003) ont impliqué de multiples nations africaines et causé la mort de millions de personnes. Aujourd'hui, bien que les conflits à grande échelle aient officiellement pris fin, l'Est de la RDC reste un épicentre de violence endémique, où opèrent plus d'une centaine de groupes armés.

La complexité de ce conflit réside dans sa nature multidimensionnelle. Il ne s'agit pas simplement d'un différend frontalier ou d'une guerre civile classique, mais d'un enchevêtrement d'intérêts locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Au niveau local, les tensions foncières, les conflits intercommunautaires et les rivalités ethniques sont exacerbés par l'absence d'une autorité étatique forte. Au niveau national, la RDC lutte pour asseoir sa souveraineté et contrôler ses vastes territoires de l'Est, souvent perçus comme marginaux par le pouvoir central à Kinshasa. Au niveau régional, l'ingérence des pays voisins, en particulier le Rwanda et l'Ouganda, sous couvert de préoccupations sécuritaires, alimente la dynamique du conflit. Enfin, au niveau international, l'appétit croissant pour les minéraux stratégiques dont regorge la région (coltan, cobalt, or, cassitérite) attire des acteurs mondiaux, des multinationales aux grandes puissances étatiques, compliquant davantage la recherche de solutions pacifiques (Mvemba, 2025 ; Olander, 2025).

L'Accord de Washington, signé le 27 juin 2025, s'inscrit dans une séquence diplomatique intense mais fragmentée, faisant suite à d'autres initiatives de paix régionales comme le Processus de Luanda (HCR, 2026 ; IOM, 2026). Le Processus de Luanda, notamment la 5ème Réunion Ministérielle d'octobre 2024, avait établi un plan harmonisé servant de socle aux objectifs ultérieurs, visant spécifiquement la neutralisation des FDLR par la RDC et le désengagement des forces ainsi que la levée des mesures défensives mises en place par le Rwanda. La médiation internationale dans la région des Grands Lacs est marquée par une récurrence d'accords de paix à l'effectivité limitée. Cependant, loin d'inaugurer une ère de stabilité, cet accord soulève des interrogations théoriques et pratiques sur la gestion des conflits asymétriques.

Les objectifs déclarés de cet accord prévoyaient plusieurs mesures pour la paix et la stabilité régionales : la cessation des hostilités et le respect mutuel de l'intégrité territoriale ; l'arrêt du soutien aux groupes armés non étatiques ; le lancement d'un cadre d'intégration économique régionale, accompagné d'investissements américains potentiels dans les réserves de minéraux critiques de l'Est de la RDC ; la facilitation du désengagement, du désarmement et de l'intégration des groupes armés non étatiques ; l'amélioration de l'accès humanitaire et le retour des personnes déplacées ; et la mise en place d'un mécanisme conjoint de coordination de la sécurité. Cependant, comme nous le démontrerons, ces objectifs ambitieux se sont heurtés à des obstacles majeurs dès leur mise en œuvre.

2. Revue de la Littérature

L'histoire des efforts de paix dans les Grands Lacs est un cycle de signatures d'accords rapidement érodés par la mauvaise foi des parties et l'incapacité à traiter les causes profondes. De nombreux chercheurs se sont penchés sur les moyens de stabiliser cette région de l'Afrique centrale face à ses nombreux défis sécuritaires, économiques et sociaux. L'abondante littérature académique et grise offre une multitude de perspectives pour comprendre les dynamiques de la violence et les échecs répétés des processus de paix. Les chercheurs s'accordent généralement sur le fait que les approches traditionnelles de résolution des conflits, souvent axées sur des accords au sommet entre chefs d'État, sont insuffisantes pour traiter la complexité des crises contemporaines (Autesserre, 2010 ; Lemarchand, 2009).

2.1. Crises de la démocratie et du développement en Afrique centrale

L'auteur Gatwa analyse comment les pactes régionaux, comme celui de Nairobi ou l'Accord-cadre d'Addis-Abeba, ont souffert d'un déficit d'appropriation nationale, devenant des instruments de légitimation pour les régimes plutôt que des outils de transformation sociale (Gatwa, 2009).

2.2. Guerre de pillage

Billon démontre comment l'accès aux ressources naturelles finance et prolonge les conflits, une réalité qui résonne avec l'analyse de l'Accord de Washington, où les intérêts miniers américains et rwandais semblent primer sur la sécurité humaine (Billon, 2014). Cette dynamique d'exploitation des ressources crée des incitations structurelles à la perpétuation du conflit.

2.3. Les Dynamiques de violence en Afrique centrale

Lemarchand démontre que la violence n'est pas fortuite mais structurelle. Il soutient que les interventions externes qui ignorent les « causes profondes » (identités, citoyenneté) ne font que déplacer le conflit sans le résoudre (Lemarchand, 2009).

2.4. The trouble with the Congo

Autesserre argumente que les intervenants internationaux se concentrent sur des solutions de haut niveau (signatures d'accords, élections) tout en négligeant les dynamiques locales de paix (Autesserre, 2010). Cette approche top-down s'avère insuffisante pour construire une paix durable.

Notre apport va dans le sens de comprendre les défaillances systémiques de la médiation internationale du fait que les médiateurs reproduisent les mêmes erreurs déjà identifiées dans la littérature sur les paix fragiles. L'Accord de Washington en est une illustration flagrante.

3. Problématique

Malgré l'optimisme diplomatique affiché lors de la signature en juin 2025, l'application de l'Accord de Washington s'est rapidement heurtée à des résistances et à un enlisement opérationnel. Cet article vise à répondre à la problématique centrale suivante : Comment les intérêts géopolitiques divergents et l'omission des causes profondes ont-ils sapé l'application de l'Accord de Washington, et quelles voies de sortie louables peuvent être envisagées pour instaurer une paix durable dans la région des Grands Lacs ?

La justification de cette analyse critique réside dans le décalage frappant entre l'intention diplomatique et la réalité du terrain. Les obstacles sont multiples : la méfiance mutuelle profonde entre les présidents Félix Tshisekedi et Paul Kagame, l'incapacité à mettre fin aux hostilités du M23, et la reconnaissance officielle de « progrès à la traîne » dans l'exécution du plan de sécurité. L'implication directe des États-Unis et du Qatar, orientant la résolution du conflit vers la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en matières premières, introduit un biais structurel où les objectifs économiques pourraient prendre le pas sur les impératifs de sécurité humaine et de justice transitionnelle. L'omission du M23 comme partie signataire constitue une faiblesse fondamentale qui sape l'efficacité de l'accord sur le terrain.

Tableau 1 : Les déplacements des populations en RDC

Indicateurs	Données / Estimations	Périodes de référence	Sources
Total des personnes déplacées internes (PDI)	~ 6,5 à 7 millions	Début 2025 – 2026	HCR / IOM (2026)
Réfugiés et demandeurs d'asile de RDC	1 247 610	Avril 2026	HCR (2026)
Nouveaux déplacés enregistrés	74 000 personnes	Janvier 2026	OCHA (2026)
Personnes ayant besoin d'assistance humanitaire	14,9 millions	2026	OCHA (2026)
Provinces les plus touchées par les déplacements	Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Tanganyika	2025 - 2026	OCHA / IOM (2026)

4. Méthodologie

Cette étude adopte une approche méthodologique mixte, combinant l'analyse documentaire, l'étude de cas comparative et l'analyse critique du discours. Cette triangulation méthodologique permet d'appréhender l'Accord de Washington dans toute sa complexité, en dépassant les déclarations d'intention pour scruter les dynamiques sous-jacentes et les impacts réels sur le terrain. L'analyse documentaire s'appuie sur une recension exhaustive des rapports d'organisations internationales (HCR, IOM, OCHA), des publications académiques et des articles de presse spécialisés. L'étude de cas comparative met en parallèle les dispositions de l'accord avec les réalités observées, tandis que l'analyse critique du discours décortique les narratifs des différents acteurs impliqués pour en révéler les intérêts cachés et les contradictions (Autesserre, 2010 ; Lemarchand, 2009).

4.1. Les intérêts paradoxaux des acteurs dans l'accord de Washington

Le paradoxe de l'accord de Washington réside dans le fait qu'il est censé apporter la paix et la stabilité, tout en étant sous-tendu par des intérêts économiques et géopolitiques stratégiques des États-Unis, et signé par des parties (notamment le Rwanda) qui sont simultanément accusées de perpétuer le conflit pour des raisons similaires (accès aux ressources, influence régionale). La mise en œuvre de l›accord est rendue difficile par la persistance des hostilités et le manque de confiance, soulignant que les bénéfices économiques de la paix sont lents à se matérialiser et que les systèmes de corruption existants sont difficiles à démanteler (Mvemba, 2025 ; Billon, 2014).

4.1.1. Intérêts des États-Unis

L'administration américaine a explicitement lié ses efforts de médiation de paix à son intérêt à sécuriser une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques (coltan, cobalt) indépendamment de la Chine. Les pourparlers de paix ont été présentés comme un moyen d'atteindre un bénéfice économique mutuel accru pour la sous-région et de servir les intérêts américains (Brewer & Brokenshire, 2025 ; Olander, 2025).

Cependant, la mention des intérêts commerciaux dans l'accord a suscité la controverse en RDC, compte tenu des griefs passés concernant l'extraction minière non autorisée. Le succès de l'accord dépendra de la capacité des avantages économiques à l'emporter sur les incitations de longue date à poursuivre le conflit. Le secteur privé américain s'étant largement retiré des intérêts miniers en RDC au cours de la dernière décennie, des efforts considérables seront nécessaires pour recréer un environnement suffisamment attrayant pour leur retour (Brewer & Brokenshire, 2025).

4.1.2. Intérêts du Rwanda

Le Rwanda est constamment accusé par l'ONU et d'autres sources de soutenir le groupe rebelle M23 dans l'Est de la RDC. Ce soutien présu-

mé est lié au désir du Rwanda d'accéder aux richesses minérales des régions adjacentes de la RDC et de contrer l'expansion de ses rivaux régionaux comme l'Ouganda et le Burundi (Kelley, 2025 ; OCHA, 2026).

Malgré la signature de l'accord qui exigeait l'arrêt du soutien aux groupes armés non étatiques et le respect de l'intégrité territoriale, les combats se sont poursuivis sur le terrain peu après la signature. Les troupes rwandaises auraient continué à fournir un soutien essentiel au M23. Le M23 lui-même a déclaré ne pas être lié par un accord que le Rwanda pourrait conclure avec la RDC (Brewer & Brokenshire, 2025).

Le Rwanda est un partenaire commercial important de la RDC, étant la principale destination des exportations informelles congolaises. Cette interdépendance économique coexiste avec des allégations de déstabilisation militaire. Les actions du Rwanda sont également liées à des ambitions de grandeur et à une pensée irrédentiste à Kigali, qui envisagerait une extension de ses frontières vers la RDC, l'Ouganda et le Burundi (Handy, 2025).

5. Analyses Critiques de l'Accord de Paix RDC-Rwanda de Washington

L'analyse critique de l'Accord de Washington révèle une architecture diplomatique fragile, bâtie sur des fondations instables et traversée par de profondes contradictions. Si l'accord se veut un instrument de pacification, il apparaît à bien des égards comme un outil de réalignement géopolitique et de sécurisation économique, où les impératifs humanitaires et sécuritaires des populations locales sont relégués au second plan. La focalisation excessive sur les aspects économiques, en particulier l'accès aux minéraux critiques, occulte les dimensions sociopolitiques et historiques du conflit, rendant toute résolution durable illusoire sans une refonte en profondeur du paradigme de médiation (Mvemba, 2025 ; Autesserre, 2010).

5.1. Axe sécuritaire

L'une des critiques les plus immédiates de l'accord de Washington est la continuation des combats sur le terrain, malgré sa signature. Trois jours seulement après la trêve, le M23 a poursuivi son avancée vers Uvira, une ville majeure du Sud-Kivu. Les troupes rwandaises, qui comptaient environ 6 000 hommes en RDC au début de l'année et disposent d'armements de haute technologie, continueraient de fournir un soutien essentiel au M23. La RDC a d'ailleurs formellement accusé le Rwanda de soutien militaire et logistique au M23 (Kelley, 2025 ; OCHA, 2026).

De plus, le M23 a précédemment déclaré qu'il n'était pas lié par un accord que le Rwanda pourrait conclure avec la RDC, même s'il est soutenu par Kigali. Cette déclaration sape directement la portée de l'accord et met en lumière le manque de contrôle ou de volonté du Rwanda sur le groupe qu'il est accusé de soutenir (Brewer & Brokenshire, 2025).

5.2. Axe économique : La diplomatie des minéraux

L'engagement des États-Unis dans cet accord, bien que présenté comme un effort de paix, est fortement teinté par des intérêts économiques et géopolitiques stratégiques. L'administration américaine a explicitement lié ses efforts de médiation à son intérêt à sécuriser une chaîne d'approvisionnement en minéraux critiques (coltan, cobalt) indépendante de la Chine. Ces minéraux sont essentiels pour les technologies modernes et la transition énergétique mondiale (Olander, 2025).

La mention des intérêts commerciaux dans l'accord a été controversée en RDC, compte tenu des griefs passés concernant l'extraction minière non autorisée. Cela soulève des questions sur la manière dont les bénéfices économiques seront répartis et si l'accord ne risque pas de perpétuer les dynamiques d'exploitation des ressources qui ont alimenté les conflits par le passé (Mvemba, 2025).

5.3. Axe des acteurs

5.3.1. Les États-Unis : Le bénéficiaire le plus direct

Les États-Unis semblent être le bénéficiaire le plus direct et immédiat de cet accord, principa-

lement en raison de leurs objectifs stratégiques et diplomatiques. L'intérêt primordial des États-Unis est de garantir un approvisionnement en minéraux critiques indépendant de la Chine. L'accord a été explicitement présenté comme un moyen de servir les intérêts américains en sécurisant ces chaînes d'approvisionnement (Brewer & Brokenshire, 2025 ; Olander, 2025).

L'administration américaine a saisi cette opportunité pour se positionner comme un acteur de paix efficace en Afrique. Le fait qu'un président américain en exercice ait directement médiatisé un accord de paix en RDC est une première, et son succès renforcerait la réputation des États-Unis sur le continent. L'accord prévoit un cadre d'intégration économique régionale et des promesses d'investissements américains dans les réserves de minéraux de l'est de la RDC, visant à promouvoir un commerce licite et mutuellement bénéfique (OCHA, 2026).

5.3.2. Le Rwanda : Un bénéficiaire paradoxal

Le Rwanda est un bénéficiaire paradoxal de cet accord, car il semble tirer parti à la fois des opportunités légitimes et, potentiellement, de la persistance de l'instabilité. L'accord inclut des plans pour le commerce des minéraux congolais avec un soutien potentiel d'investissements américains, ce qui est censé bénéficier au Rwanda. Le Rwanda est déjà un partenaire commercial stratégique pour la RDC, étant la principale destination des exportations informelles congolaises. L'accord pourrait formaliser et étendre ces liens économiques, conduisant à une plus grande prospérité (IOM, 2026 ; HCR, 2026).

Cependant, si les allégations selon lesquelles le Rwanda soutient le M23 sont fondées, le Rwanda bénéficie de l'instabilité qui lui permet d'accéder aux ressources de manière illicite, tout en obtenant une légitimité diplomatique grâce à l'accord de paix. Cela lui permet de poursuivre ses ambitions de grandeur par des moyens à la fois légitimes et illégitimes (Kelley, 2025 ; Mvemba, 2025).

5.3.3. La République Démocratique du Congo (RDC) : Le bénéficiaire le moins immédiat

La RDC est, de manière regrettable, le pays qui semble bénéficier le moins de cet accord, du moins à court terme, et qui fait face aux risques les plus importants. Bien que l'accord vise à mettre fin à des décennies de conflit et à apporter la paix, les combats se sont poursuivis sur le terrain peu après sa signature. Le M23 a continué son avancée, et le groupe lui-même a déclaré ne pas être lié par un accord que le Rwanda pourrait conclure. La RDC continue de subir le poids du conflit sur son territoire (OCHA, 2026 ; Kelley, 2025).

Les bénéfices économiques promis sont lents à se matérialiser, et l'histoire de l'exploitation des ressources soulève des doutes quant à une répartition équitable des richesses. Le succès de l'accord pour la RDC dépend fortement de la volonté des autres parties, notamment du Rwanda, de cesser leurs actions déstabilisatrices, ce qui n'est pas encore pleinement observé (Mvemba, 2025 ; Brewer & Brokenshire, 2025 ; OCHA, 2026).

6. Recommandations et voies de sortie

Face aux impasses actuelles de l'Accord de Washington et aux défis structurels de la région des Grands Lacs, il est impératif de repenser l'architecture de la paix. La résolution du conflit nécessite une approche multidimensionnelle qui s'attaque simultanément aux symptômes (la violence armée) et aux causes profondes (la mauvaise gouvernance, l'exploitation illicite des ressources, l'exclusion politique et les ingérences régionales). Cette approche doit s'appuyer sur les enseignements des processus de paix antérieurs et sur les bonnes pratiques en matière de résolution des conflits (Autesserre, 2010 ; Lemarchand, 2009).

Pour que cet accord ait un impact durable et pour instaurer une paix véritable, plusieurs mesures s'imposent:

- Premièrement, assurer une application rigoureuse de l'accord. La pression continue des garants internationaux, y compris les États-Unis, sera essentielle pour que les parties respectent leurs engagements, notamment l'arrêt du soutien aux groupes armés

(Brewer & Brokenshire, 2025 ; OCHA, 2026).

- Deuxièmement, aborder les causes profondes du conflit. Au-delà des arrangements de sécurité, il est impératif de s'attaquer à la gouvernance des ressources naturelles, à la lutte contre la corruption et aux dynamiques d'exclusion politique qui alimentent les conflits (Mvemba, 2025 ; Billon, 2014).

- Troisièmement, renforcer la confiance régionale. Des mécanismes de dialogue et de coopération transparents sont nécessaires pour reconstruire la confiance entre la RDC et le Rwanda, ainsi qu'avec les autres acteurs régionaux (Autesserre, 2010).

- Quatrièmement, promouvoir une appropriation locale. Les solutions doivent être véritablement ancrées dans les besoins et les aspirations des populations de la région, plutôt que d'être perçues comme imposées de l'extérieur (Lemarchand, 2009 ; Autesserre, 2010).

- Enfin, intégrer les acteurs armés dans le processus de paix. L'absence du M23 à la table des négociations est une faille majeure. Tout processus de paix doit trouver un moyen d'inclure les belligérants directs, sans pour autant légitimer leurs actions criminelles (Kelley, 2025).

7. Conclusion

L'accord de paix RDC-Rwanda de Washington représente une tentative significative pour la stabilité de la sous-région des Grands Lacs africains, mais les intérêts paradoxaux des acteurs et la non-résolution des causes profondes font que cet accord soit un chemin semé d'embûches (Mvemba, 2025 ; Autesserre, 2010).

En ce qui concerne les intérêts, les États-Unis sont probablement le pays le plus bénéficiaire de cet accord, car il leur permet d'atteindre des objectifs stratégiques majeurs avec des risques gérables et renforce leur position diplomatique, avec des coûts directs relativement faibles par rapport aux gains économiques et stratégiques potentiels. Le Rwanda est un bénéficiaire paradoxal, capable de naviguer entre les opportunités formelles et les dynamiques informelles. La RDC, bien qu'étant la partie la plus affectée par le conflit, est le pays le moins bénéficiaire à court terme, car les problèmes fondamentaux d'insécurité et de gouvernance des ressources persistent sur son territoire malgré l'accord (Brewer & Brokenshire, 2025 ; Mvemba, 2025).

Sans une approche plus holistique et un engagement soutenu qui transcende les intérêts immédiats, l'accord de Washington risque de n'être qu'un chapitre de plus dans la longue histoire des tentatives de paix inachevées dans la région des Grands Lacs. La véritable paix ne se décrète pas dans les chancelleries occidentales, elle se construit sur le terrain, à travers la restauration de l'autorité de l'État, la justice transitionnelle, le développement économique inclusif et la réconciliation intercommunautaire. Tant que ces chantiers fondamentaux ne seront pas entrepris avec la même vigueur que la sécurisation des approvisionnements en minéraux critiques, la région des Grands Lacs restera un foyer d'instabilité, au détriment de ses populations meurtries (Autesserre, 2010 ; Lemarchand, 2009 ; Billon, 2014).

Références bibliographiques

Autesserre, S. (2010). The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding. Cambridge University Press.

Billon, P. (2014). Wars of Plunder: Conflicts, Profits and the Politics of Resources. Columbia University Press.

Brewer, C., & Brokenshire, K. (2025). Ce que l'accord de paix entre la RDC et le Rwanda signifie pour les États-Unis et la région des Grands Lacs africains, riche en minéraux. Washington.

Gatwa, T. (2009). Crises de la démocratie et du développement en Afrique centrale : Les défis de la paix et de la reconstruction. Éditions Karthala.

Handy, P.-S. (2025). Les solutions africaines

n'ont pas résolu les problèmes des Grands Lacs. Addis-Abeba.

HCR (2026). Situation DRC - Operational Data Portal. Récupéré sur data.unhcr.org.

IOM (2026). DRC – Internal Displacement Overview 2026. Displacement Tracking Matrix.

Kelley, J. (2025). Réunion d'information du Conseil de sécurité de l'ONU sur la région des Grands Lacs d'Afrique. New-York.

Lemarchand, R. (2009). The Dynamics of Violence in Central Africa. University of Pennsylvania Press.

Mvemba, D. (2025). Minéraux critiques, paix fragile : l'accord RDC-Rwanda et le coût de l'ignorance des causes profondes. Washington.

OCHA (2026). Democratic Republic of the Congo Crisis Overview. Récupéré sur unocha.org.

Olander, E. (2025). Leçons pour l'Europe de la stratégie de la Chine en matière de minéraux critiques en Afrique. CGSP Afrique du Sud.

Annexe 1 :
Chronologie détaillée des conflits et processus de paix

La chronologie des événements dans la région des Grands Lacs démontre la nature cyclique et persistante des conflits. De la première guerre du Congo à l'Accord de Washington, chaque tentative de pacification a été suivie d'une résurgence des violences, souvent sous de nouvelles formes ou avec de nouveaux acteurs. Cette cyclicité souligne l'incapacité des approches diplomatiques traditionnelles à s'attaquer aux racines profondes de l'instabilité, telles que la compétition pour le contrôle des ressources naturelles, la faiblesse des institutions étatiques et les rivalités géopolitiques régionales. L'Accord de Washington, bien qu'introduisant de nouveaux paramètres économiques liés aux minéraux critiques, risque de reproduire ce schéma s'il ne s'accompagne pas d'une transformation structurelle des dynamiques de pouvoir et de gouvernance dans la région (Autesserre, 2010 ; Lemarchand, 2009).

Les guerres du Congo de 1996-2003 ont impliqué neuf pays africains et causé des millions de décès. Le Processus de Luanda (2013-2024) a tenté de créer un cadre régional de stabilité, mais sans succès durable. L'Accord de Washington représente une nouvelle approche, mais ses fondations restent fragiles face aux intérêts entrecroisés des acteurs régionaux et internationaux.

Annexe 2 :
Impact socio-économique des déplacements forcés

L'impact socio-économique des déplacements forcés en RDC est d'une ampleur sans précédent. Avec près de 7 millions de personnes déplacées internes, la crise humanitaire congolaise est l'une des plus graves au monde. Ces déplacements massifs déstructurent le tissu social, anéantissent les moyens de subsistance agricoles et exacerbent l'insécurité alimentaire. Les populations déplacées, souvent hébergées dans des camps de fortune ou au sein de communautés d'accueil déjà vulnérables, font face à des conditions de vie précaires, marquées par un accès limité à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation. Cette situation d'urgence permanente entrave toute perspective de développement économique à long terme et perpétue le cycle de la pauvreté et de la violence (HCR, 2026 ; IOM, 2026 ; OCHA, 2026).

Les femmes et les enfants constituent plus de 80 % des populations déplacées, exposés à des risques accrus de violences sexuelles, de traite et d'exploitation. L'absence de services de base dans les zones de déplacement crée des conditions propices à la propagation de maladies épidémiques, comme l'Ebola et le choléra. Le coût économique des déplacements, estimé en milliards de dollars, dépasse largement les ressources disponibles pour l'assistance humanitaire.

Annexe 3 :
La géopolitique des minéraux critiques

La géopolitique des minéraux critiques constitue un prisme essentiel pour analyser les dynamiques de conflit dans l'Est de la RDC. La transition énergétique mondiale et la numérisation croissante des économies ont propulsé la demande pour des minerais tels que le cobalt, le coltan et le lithium, dont la RDC possède des réserves abondantes. Cette richesse géologique, loin d'être un moteur de développement, s'est transformée en une « malédiction des ressources », attirant la convoitise de groupes armés, de pays voisins et de puissances mondiales. L'implication des États-Unis dans l'Accord de Washington illustre cette dynamique, où la diplomatie de la paix est étroitement imbriquée avec la sécurisation des chaînes d'approvisionnement stratégiques, au risque de subordonner les impératifs de sécurité humaine aux intérêts économiques globaux (Brewer & Brokenshire, 2025 ; Olander, 2025 ; Mvemba, 2025).

La RDC produit environ 70 % du cobalt mondial et 50 % du coltan. Ces minéraux sont essentiels pour les batteries de véhicules électriques, les panneaux solaires et les technologies de l'information. Le contrôle de ces ressources représente un enjeu stratégique majeur pour les États-Unis, la Chine et l'Europe. Les groupes armés locaux, financés par l'exploitation illégale de ces minéraux, génèrent des revenus annuels estimés à plusieurs centaines de millions de dollars, créant ainsi des incitations structurelles à la perpétuation du conflit.